

LA RESPONSABILITÉ DES ADULTES

Tous les adultes doivent agir ensemble pour prévenir et **combattre** le harcèlement. Ils sont responsables en termes de prévention mais aussi d'aide en cas de difficulté.

Rapidement, l'enfant va être équipé d'un outil numérique personnel (ordinateur, téléphone portable, tablette). A partir de ce moment, tous les adultes présents dans la vie de l'enfant peuvent **l'accompagner dans son utilisation numérique**.

Le cyberharcèlement étant le **risque le plus important** auquel un enfant est exposé sur Internet, il est du devoir de tous de prévenir et combattre l'intimidation en ligne.

ÂGE LÉGAL POUR CHAQUE ACCÈS

TikTok : 13 ans

Call of duty : 18 ans

Facebook : 13 ans

Apex : 16 ans

Instagram : 13 ans

Fortnite : 12 ans

Snapchat : 13 ans

Twitter : 13 ans

LA RESPONSABILITÉ DU PERSONNEL ÉDUCATIF

L'éducation nationale a un rôle fondamental à jouer dans la transmission des valeurs liées à un usage responsable d'internet.

Il faut informer les élèves sur l'importance de parler des problèmes rencontrés sur internet ou dans l'établissement avec les adultes présents autour de lui.

QUI CONTACTER ?

EN CAS D'URGENCE

17 par téléphone

114 par sms

Ma sécurité directement par message sur l'application

Se déplacer au **commissariat** ou à la **gendarmerie**

LES CONTACTS NATIONAUX

3020 : Numéro dédié aux victimes d'harcèlement scolaire

3018 : Numéro dédié aux victimes de cyberviolences

119 : Numéro dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger

116 006 : Pour être orienté.e vers une association d'aide aux victimes
Ou **victimes@france-victimes.fr**

NOS COORDONNÉES



101, rue du Fg Madeleine
45000 ORLÉANS

02.38.62.31.62

association@avl45.fr



Association agréée par le Ministère de la Justice

HARCÈLEMENT

Pour les mineurs (-18 ans)





QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT?

Le harcèlement se définit comme une violence **répétée** qui peut être verbale, physique ou psychologique.

LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

Le harcèlement se retrouve aussi au sein de l'école. En général l'école est le lieu d'alimentation de ce harcèlement qui se **poursuit à l'extérieur** par le biais des réseaux sociaux. Il est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves, et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée et dans l'incapacité de se défendre.

Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ?

Le cyberharcèlement est défini comme *"un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule"*.

Le **cyberharcèlement** se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies.

Les différentes formes du cyberharcèlement

- les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne
- la **propagation de rumeurs**
- le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale
- la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe
- la **publication d'une photo** ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture
- le sexting (c'est la contraction de "sex" et "texting").

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DU HARCÈLEMENT

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la **stigmatisation** de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement...)
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier
- Des centres d'intérêts différents

Contactez-nous :

101, rue du Fg Madeleine
45000 ORLÉANS

02.38.62.31.62
association@av145.fr

